

Les prestations versées par les Caisses d'allocations familiales

des départements d'outre-mer en 2024

En 2024, environ 1,4 million de personnes résidant dans les départements d'outre-mer (DOM) ont perçu au moins une prestation légale versée par les Caisses d'allocations familiales (Caf), soit une légère diminution par rapport à l'année précédente (-0,4 %). Cela représente 60 % de la population des DOM (cf. tableau 1). Le taux de couverture des Caf dans les DOM reste supérieur à celui observé en France hexagonale (47 %) et atteint même 74 % à La Réunion. À l'inverse, Mayotte enregistre le taux le plus faible, avec seulement 29 %. Cet écart s'explique par la structure sociale particulière du département, où près de la moitié de la population est de nationalité étrangère, ainsi que par les exigences strictes en matière de résidence applicables aux étrangers¹.

Hausse des allocataires en Guyane et Mayotte

En 2024, les Caf des DOM ont versé au moins une prestation légale à 597 910 allocataires, soit une légère hausse de +0,1 % sur un an, contre +0,4 % en France hexagonale (cf. carte 1). La Guadeloupe et la Martinique enregistrent toutes deux un recul du nombre d'allocataires, respectivement de -0,7 % et -0,8 %. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de la population, liée à l'exode des jeunes, à la baisse de la natalité et au vieillissement démographique. En Guadeloupe, l'amélioration de l'emploi au cours de l'année a pu accentuer ce mouvement, tandis qu'en Martinique, où le marché du travail s'est légèrement dégradé, la tendance reste avant tout déterminée par les facteurs démographiques.

De leur côté, Mayotte et la Guyane affichent des évolutions positives du nombre d'allocataires, respectivement de +3,5 % et +2 %, dépassant nettement les taux relevés dans les autres DOM et en France hexagonale. Cette progression est portée par une croissance démographique soutenue, résultant d'une natalité parmi les plus élevées de France et d'importants flux migratoires en provenance des territoires et pays voisins. Dans ces deux départements, les femmes nées à l'étranger présentent en outre un taux de fécondité supérieur à celui des femmes nées localement. À La Réunion, le nombre d'allocataires est resté stable (-0,02 %). Cette situation traduit un équilibre entre une légère baisse démographique et un marché du travail ayant connu un début d'année dynamique, suivi d'un léger repli en fin de période.

Dans les DOM, la hausse du nombre d'allocataires a surtout concerné les personnes isolées et les familles monoparentales, avec respectivement +0,4 % et +0,3 %. En revanche, les couples avec enfants ont enregistré une baisse significative de -0,7 %, soit une diminution de 1 021 allocataires.

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2024

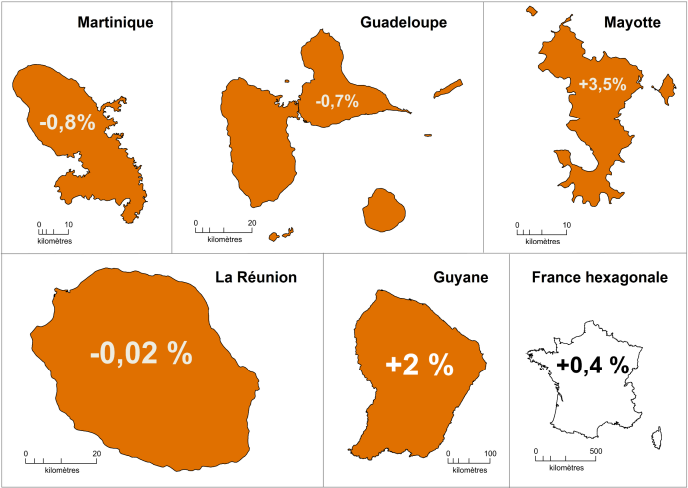
Départements	Nombre allocataires	Nombre Personnes couvertes	Nombre Enfants à charge	Nombre familles allocataires	% population couverte CAF	Nombre de naissances (INSEE) [*]
France hexagonale	13 236 782	31 008 589	12 496 267	6 280 232	47%	626 662
évolution annuelle	0,4%	-0,4%	-1,1%	-0,9%	-	-2,0%
Ensemble DOM	597 910	1 374 694	585 483	310 420	60%	33 998
évolution annuelle	0,1%	-0,4%	-0,4%	-0,5%	-	-11,2%
Guadeloupe	120 154	243 682	94 397	57 270	59%	3 625
évolution annuelle	-0,7%	-1,5%	-2,4%	-2,0%	-	-11,2%
Martinique	103 439	200 146	73 888	45 077	56%	2 915
évolution annuelle	-0,8%	-1,6%	-2,1%	-1,9%	-	-13,3%
Guyane	61 874	177 781	95 019	41 708	61%	6 853
évolution annuelle	2,0%	1,7%	1,6%	2,4%	-	-11,1%
La Réunion	287 649	659 749	268 856	144 781	74%	12 107
évolution annuelle	-0,02%	-0,5%	-0,8%	-0,8%	-	-7,8%
Mayotte	24 794	93 336	53 323	21 584	29%	8 498
évolution annuelle	3,5%	3,0%	4,5%	3,1%	-	-15,0%

Remarque: La Caf de la Guadeloupe gère également la collectivité de Saint-Martin.

*Source : Insee, statistiques de l'état civil (données provisoires 2024).

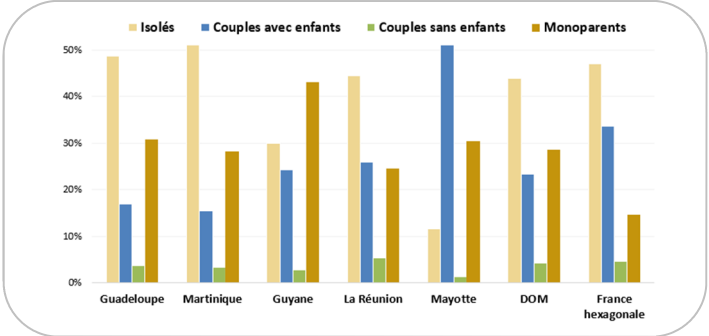
Tableau 1. Nombre d'allocataires et taux de couverture par département d'outre-mer

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2024



Carte 1. Évolution des allocataires Caf en outre-mer et en France hexagonale

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de La Réunion - décembre 2024



Graphique 1. Situation familiale des allocataires selon les Caf

¹ À Mayotte, les étrangers doivent résider au moins 5 ans et disposer d'une carte de résident valable 10 ans pour accéder aux allocations familiales, et 15 ans pour bénéficier du RSA.

Dans les autres départements d'outre-mer, ces délais sont réduits à 5 ans de résidence continue (sans interruption) pour les deux prestations, en conformité avec les règles nationales.

Dans les DOM, 52 % des bénéficiaires des prestations de la Caf vivent au sein de familles avec enfants, contre 48 % dans l'Hexagone (cf. graphique 1). À l'inverse, il est important de noter que **les familles monoparentales représentent 29 % des allocataires domiens, contre 15 % en France hexagonale** (cf. encadré 1). Ce phénomène est particulièrement prononcé en Guyane, où les monoparents constituent 43 % des allocataires. Par ailleurs, à Mayotte, les couples avec enfants restent le modèle familial le plus fréquent parmi les allocataires (57 %). Cette particularité se justifie en grande partie par les principes et les codes de vie sociale et culturelle spécifiques à ce territoire. En effet, dans la tradition mahoraise, il est coutumier qu'un homme et une femme soient reconnus en tant que couple par la société locale avant d'envisager la parentalité.

En outre-mer, 60 % des allocataires ont 40 ans ou plus contre 52 % en Hexagone (cf. graphique 2). Les individus de 60 ans et plus sont également plus nombreux (16 %), tandis que les moins de 25 ans sont moins représentés (6 %). À Mayotte, cette proportion tombe à 4 %, tandis qu'en Guyane, elle atteint 10 %, avec une majorité de jeunes mères. L'âge moyen s'élève à 44,5 ans dans les DOM, contre 41,5 ans en France hexagonale.

52 % des domiens bénéficient d'une aide à la famille

Dans les DOM, les aides à la famille représentent 52 % des prestations, devant les minima sociaux (41 %) et les aides au logement (35 %) (cf. graphique 3). En 2024, 311 788 allocataires domiens ont bénéficié d'une aide à la famille, couvrant au total 1 065 923 personnes. Ce nombre enregistre une légère baisse de -0,5 %. Parmi ces aides, les allocations familiales (AF), attribuées dès le premier enfant, demeurent la prestation la plus courante. Cependant, la Guadeloupe et la Martinique connaissent les diminutions les plus marquées, avec des reculs supérieurs à ceux observés en France hexagonale (-1,1 %). Cette évolution s'explique notamment par le vieillissement démographique et l'émigration de nombreux jeunes vers l'Hexagone.

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation de soutien familial (ASF) a augmenté dans les DOM, mais moins rapidement que dans celles de l'Hexagone, avec un écart supérieur à 3 points (cf. tableau 2). En Guadeloupe (-2,7 %) et en Martinique (-1,5 %), la baisse du nombre d'allocataires s'explique en grande partie par la diminution des familles monoparentales bénéficiaires. À l'inverse, la Guyane et La Réunion enregistrent une progression. En particulier, la forte hausse observée en Guyane (+6,7 %) résulte d'une natalité parmi les plus élevées de France et de la proportion importante de familles monoparentales, qui accroît le recours à cette prestation. L'allocation de rentrée scolaire (ARS) bénéficie à environ 28 % des allocataires domiens. À Mayotte, elle est perçue par 46 % des allocataires, suivie par ceux de la Guyane, de La Réunion, puis de la Guadeloupe, et enfin de la Martinique, qui enregistre la proportion la plus faible. Près de 65 700 foyers bénéficient au moins d'une prestation accueil du jeune enfant (PAJE), un effectif en baisse annuelle de -2,5 % (cf. tableau 2).

Baisse des bénéficiaires d'une aide au logement

Alors que 41 % des allocataires en Hexagone reçoivent une AL, ce chiffre est plus bas dans les DOM (35 %), principalement en raison de l'absence de l'aide personnalisée au logement (APL)² et d'un déficit chronique de logements. Les Caf ultramarines ont versé une aide au logement (AL) à 208 520 allocataires (couvrant 496 561 personnes), avec une baisse de -0,9 % sur un an (cf. tableau 2). Cette diminution s'explique en partie par la réforme des AL de 2021, qui ajuste plus rapidement les prestations aux situations réelles des bénéficiaires.

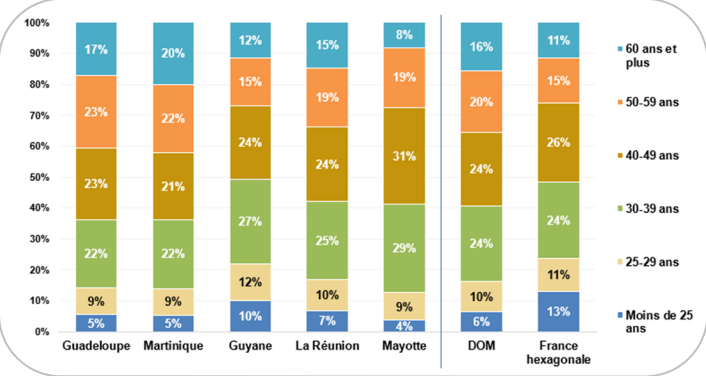
² Les Caf servent les prestations familiales aussi bien en France hexagonale que dans les DOM. Cependant, il existe certaines spécificités dans les DOM, notamment des différences dans les conditions d'éligibilité et les barèmes appliqués. L'aide personnalisée au logement (APL) n'est pas disponible dans les Dom, tandis que le revenu de solidarité (RSO) est propre à ces départements. À Mayotte, plusieurs prestations disponibles en Hexagone et dans les autres DOM ne sont toujours pas versées.

Encadré 1 : Familles monoparentales en outre-mer

Parmi les familles comptant au moins un enfant mineur, la part de familles monoparentales est deux fois plus importante dans les Dom que dans l'Hexagone (46 % contre 23 % en 2021). Des variations importantes apparaissent entre les territoires ultramarins, comme entre départements dans l'Hexagone. Plus d'une famille sur deux est monoparentale aux Antilles (54 % en Martinique, 52 % en Guadeloupe). Ces familles représentent 47 % en Guyane et 39 % à La Réunion. Elles sont aussi un peu plus souvent composées d'une mère élevant seule son ou ses enfants (dans plus de neuf cas sur dix dans les Dom contre huit cas sur dix dans l'Hexagone) que d'un père vivant avec ses enfants. Entre 2006 et 2021, la part de familles monoparentales a continué de progresser en France hexagonale et dans les Dom dans des proportions similaires (+ 27 %). La progression a néanmoins été plus forte à La Réunion (+ 35 %) et moindre en Guyane (+ 21 %).

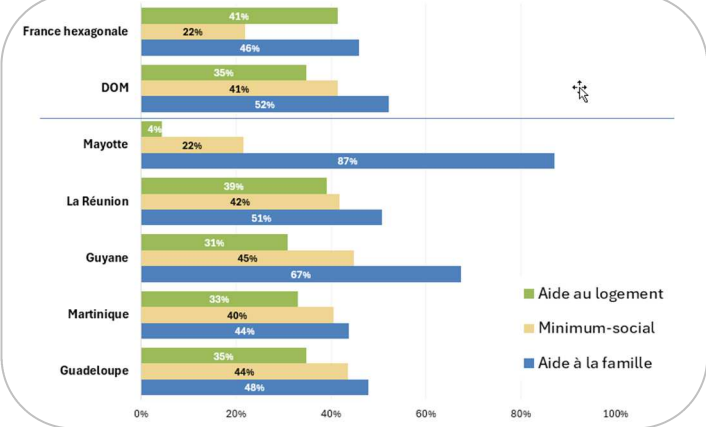
Source : « Devenir parent sans vivre en couple : une situation fréquente en outre-mer », Population et Sociétés, n°634, juin 2025.

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de la Réunion - décembre 2024



Graphique 2. Âge des responsables du dossier selon les Caf

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de la Réunion - décembre 2024



Graphique 3. Répartition des allocataires selon le type de prestations

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de la Réunion - décembre 2024

Prestations CAF	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	Ensemble DOM	France hexagonale
Allocations familiales	52 640	41 364	37 641	134 869	21 558	288 072	4 464 371
évolution	-1,9%	-1,5%	2,5%	-0,7%	3,1%	-0,4%	-1,1%
Allocation de rentrée scolaire	30 571	22 762	23 211	76 407	11 461	164 412	2 700 861
évolution	-2,9%	-2,3%	1,8%	-0,8%	1,7%	-0,9%	-0,2%
Allocation de soutien familial	20 042	17 835	13 433	38 620	-	89 930	833 236
évolution	-2,7%	-1,5%	6,7%	1,8%	-	0,8%	3,9%
Allocation d'éducation enfant handicapé	3 579	2 608	2 676	9 264	357	18 484	430 571
évolution	9,8%	-2,3%	1,2%	4,2%	7,2%	3,9%	5,7%
Prestation accueil du jeune enfant	10 433	8 027	12 995	34 159	50	65 664	1 615 316
évolution	-4,0%	-6,3%	1,0%	-2,5%	-	-2,5%	-3,2%
Allocation logement	41 840	34 099	19 131	112 373	1 077	208 520	5 472 470
évolution	-1,0%	-2,5%	0,56%	-0,5%	0,2%	-0,9%	-0,9%
Revenu de solidarité active	39 599	31 740	23 708	92 983	4 607	192 637	1 619 704
évolution	-4,3%	-4,4%	-1,2%	-2,0%	5,5%	-2,6%	-0,4%
Revenu de solidarité	701	446	384	4 857	-	6 388	-
évolution	-10,5%	-15,0%	-9,2%	-3,8%	-	-5,8%	-
Allocation aux adultes handicapés	12 113	9 760	3 761	22 550	742	48 926	1 282 294
évolution	4,5%	1,9%	2,9%	4,1%	-0,8%	3,6%	3,4%
Prime d'activité	33 423	34 812	14 344	91 215	1 266	175 060	4 499 140
évolution	3,3%	1,0%	3,5%	0,9%	24,9%	1,7%	2,9%

Tableau 2. Evolution des prestations selon les Caf

Baisse du nombre de bénéficiaires d'un minimum social

Environ 41 % des allocataires domiens, soit 247 414 personnes, bénéficient d'un minimum social, couvrant au total 513 757 individus (cf. graphique 3). Cette proportion est près de deux fois supérieure à celle observée en France hexagonale (22 %). Cette situation s'explique en partie par un marché du travail dégradé : le taux de chômage atteint en moyenne 18 % dans les DOM, contre 7 % dans l'Hexagone. Les écarts entre territoires demeurent importants, le taux variant de 12,3 % en Martinique à 29 % à Mayotte (cf. encadré 2).

En un an, le nombre de bénéficiaires d'un minimum social a reculé de -1,6 %, principalement du fait d'une baisse de -2,6 % des allocataires du RSA. Cette évolution reflète à la fois une amélioration de la situation économique dans certains DOM (notamment La Réunion et la Guadeloupe) et des variations saisonnières liées au calendrier des déclarations trimestrielles de ressources (cf. encadré 3). Cette baisse s'explique également par les actions conjointes de la Caf et de la CGSS visant à orienter les bénéficiaires proches de l'âge de la retraite vers l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Contrairement aux autres DOM, à Mayotte, le nombre d'allocataires du RSA poursuit sa trajectoire ascendante : après une hausse de +4,1 % en 2023, il progresse encore de +5,5 % en 2024. Cette évolution reflète l'ampleur de la pauvreté sur le territoire, accentuée par un chômage structurel élevé et une précarité généralisée.

En 2024, l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) a été versée à 48 926 allocataires dans les DOM, avec une progression de +3,6 % en un an. Cette hausse globale, observée dans les DOM comme en France hexagonale (+3,4%), s'explique par des réformes structurelles : la déconjugalisation de l'AAH, qui modifie durablement les règles de calcul de l'allocation, et le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, qui prolonge son versement pour les personnes présentant un taux d'incapacité compris entre 50 % et 79 %.

Le Revenu de solidarité (RSO), prestation spécifique aux DOM mais non versée à Mayotte, a concerné 6 388 allocataires en 2024, en recul de -5,4 %. Cette baisse reflète notamment la transition progressive des bénéficiaires vers l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).

Augmentation des bénéficiaires de la prime d'activité

En 2024, 175 060 allocataires des DOM ont perçu la Prime d'activité (PPA), soit une hausse annuelle de +1,7 %. En France hexagonale, l'évolution est plus marquée (+2,9 %), portant le nombre total de bénéficiaires à 4,5 millions. Cette évolution traduit à la fois l'effet des campagnes d'accès aux droits et l'impact de la reprise économique, qui a permis à davantage de travailleurs modestes d'en bénéficier (cf. graphique 4). La dynamique reste contrastée selon les territoires ultramarins. Mayotte enregistre la plus forte progression relative (+24,9 %, soit +252 bénéficiaires). Modeste en volume, cette hausse illustre toutefois l'efficacité de la campagne « aller-vers » menée par la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM). De leur côté, la Guadeloupe (+1 055, soit +3,3 %) et La Réunion (+783, soit +0,9 %) expliquent l'essentiel de la hausse observée, grâce notamment à des campagnes actives d'accès aux droits. La Guyane (+479, soit +3,5 %) et la Martinique (+329, soit +1 %) progressent aussi, mais plus modérément.

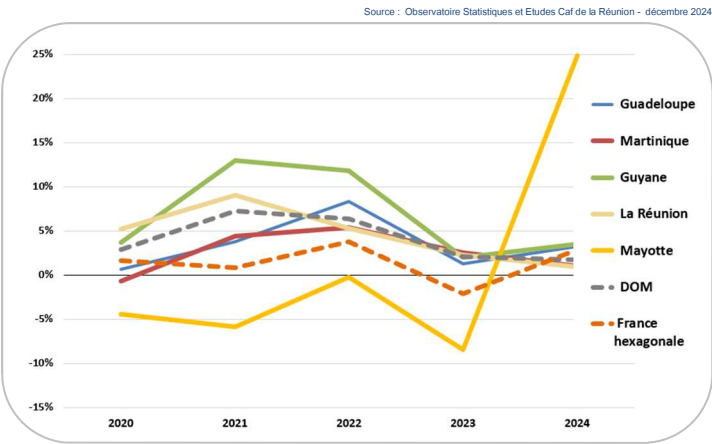
Un allocataire sur deux vit sous le seuil de bas revenus

Les Caf des DOM comptabilisent 319 230 allocataires vivant sous le seuil de bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 307 euros par unité de consommation (UC) et par mois. 730 340 personnes sont couvertes par les prestations versées à ces allocataires, dont 330 635 enfants (cf. tableau 3).

Encadré 2 : Mayotte, département le plus touché par le chômage

En 2024, 32 % des personnes de 15 à 64 ans occupent un emploi à Mayotte, soit 55 000 personnes. Ce taux d'emploi est deux fois plus faible que dans l'Hexagone. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 29 % à Mayotte, soit le taux le plus élevé de France. Ce taux est stable par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, 23 % de la population de 15 à 64 ans souhaiterait travailler mais n'effectue pas de démarches actives de recherche d'emploi ou n'est pas disponible pour en occuper un. Au total, 61 000 personnes de 15 à 64 ans n'ont pas d'emploi et souhaiteraient travailler ; ce sont majoritairement des femmes.

Source : « Une personne de 15 à 64 ans sur trois en emploi à Mayotte en 2024 » - Insee Flash Mayotte - n°193 - juin 2025.



Graphique 4. Évolution des allocataires de la prime d'activité selon les Caf

Encadré 3 : L'emploi progresse à La Réunion en 2024

En 2024, l'emploi progresse à La Réunion, atteignant 52 % des 15-64 ans, soit 5 points de plus qu'avant la crise sanitaire. Cette hausse bénéficie surtout aux publics traditionnellement plus éloignés du marché du travail : les seniors, les jeunes et les femmes. Ainsi, 52 % des 50-64 ans occupent désormais un emploi (+7 points depuis 2019), tandis que le taux d'emploi des 15-29 ans s'élève à 33 % (+7 points), soutenu par le développement de l'apprentissage et la montée en qualification. Chez les femmes, 49 % sont en emploi, en hausse de 6 points, ce qui réduit l'écart avec les hommes. Le chômage reste élevé à 17 % de la population active, mais stable depuis quatre ans et inférieur à son niveau d'avant-crise, signe d'une amélioration durable de la situation de l'emploi sur l'île.

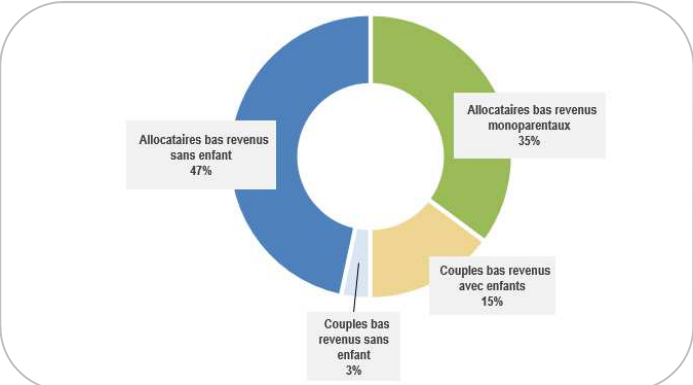
Source : « Chômage et politiques de l'emploi - Les seniors, les jeunes et les femmes sont bien plus en emploi qu'avant la crise sanitaire » - Insee Conjoncture Réunion, n°38, juillet 2025.

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de la Réunion - décembre 2024

Foyers bas revenus	Nombre allocataires à bas revenus	Nombre Personnes couvertes à bas revenus	Nombre Enfants vivant dans un foyer à bas revenus	Part des allocataires à bas revenus
France hexagonale	4 230 462	9 340 886	3 896 325	32%
Ensemble DOM	319 230	730 340	330 635	53%
Guadeloupe	65 435	126 989	50 102	54%
Martinique	49 840	91 422	34 248	48%
Guyane	37 598	115 209	65 907	61%
La Réunion	152 366	345 690	150 566	53%
Mayotte	13 991	51 030	29 812	56%

Tableau 3. Les allocataires à bas revenus selon les Caf

Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de la Réunion - décembre 2024



Graphique 5. Situation familiale des allocataires à bas revenus des Caf des DOM

On observe que les DOM sont plus amplement touchés par la précarité, avec une proportion d'allocataires à bas revenus largement supérieure à celle de la France hexagonale (53 % contre 32 %). Ces écarts soulignent une situation socio-économique plus difficile dans les territoires ultramarins, où des départements comme la Guyane et Mayotte affichent des taux de bas revenus parmi les plus élevés (respectivement 61 % et 56 %).

La Réunion se distingue par le nombre le plus important d'allocataires à bas revenus, avec 152 366 personnes, représentant près de la moitié (48 %) des allocataires de l'ensemble des DOM. Par ailleurs, dans les DOM, 330 635 enfants vivent dans des foyer à bas revenus, ce qui représente près de 56 % des enfants à charge, contre seulement 31 % dans l'Hexagone (cf. tableau 3).

Des familles monoparentales plus touchées par les bas revenus dans les DOM qu'en Hexagone

En outre-mer, un allocataire sur trois vivant sous le seuil de bas revenus est une famille monoparentale (souvent composée d'une mère élevant seule ses enfants) contre un quart en France hexagonale (cf. tableau 4). En Guyane, la moitié des allocataires à bas revenus sont issus de foyers monoparentaux, tandis qu'à Mayotte, ils vivent majoritairement en couple. Dans les autres territoires ultramarins, les allocataires isolés sans enfant sont les plus représentés.

Contrairement à l'Hexagone où la monoparentalité résulte le plus souvent d'une séparation, elle est souvent liée outre-mer à des naissances survenues hors couple, parfois dès le premier enfant. Ces maternités sont en moyenne plus précoces, avec une proportion importante de mères adolescentes, notamment en Guyane (cf. encadré 4).

Un tiers des foyers ultramarins vivent uniquement des aides sociales

Dans les DOM, plus de la moitié des allocataires ont leurs revenus composés à plus de 50 % des prestations de la Caf, contre 29 % en France hexagonale. De plus, 33 % des allocataires domiens à bas revenus sont totalement dépendants des prestations de la Caf, contre 16 % au niveau national. Cette situation souligne le rôle protecteur important joué par la branche Famille de la Sécurité sociale pour les familles les plus modestes dans ces régions. La dépendance est particulièrement forte en Guyane (46 %) et en Guadeloupe (37 %), suivies de La Réunion (32 %) et Martinique (31 %).

En Guyane, la dépendance s'explique par une pauvreté élevée et un marché du travail sous-développé. Le chômage est d'environ 17 %, et une grande partie de la population travaille dans le secteur informel ou en CDD. Bien que des efforts aient été faits pour diversifier l'économie, l'accès à des emplois stables reste limité.

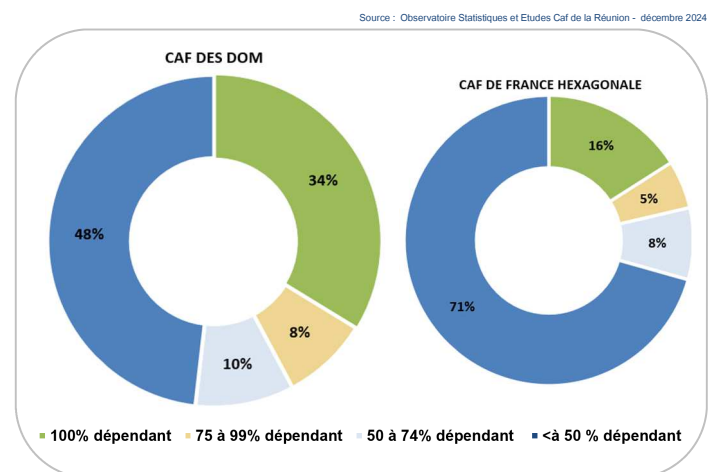
À La Réunion, la dépendance est plus modérée (32 %), mais elle reflète une fragilité structurelle. L'emploi est plus développé qu'à Mayotte, avec 52 % des 15-64 ans en emploi, mais le chômage reste élevé à 17 %. Une part importante des salariés sont en CDD ou en sous-emploi, et environ 30 % de la population est « sans activité professionnelle », contribuant à une dépendance encore significative aux aides sociales.

Enfin, à Mayotte, le taux de dépendance est le plus bas des DOM (24 %), non pas parce que la pauvreté y est moindre, mais du fait de l'absence de certaines prestations sociales ou de leur versement à des montants réduits, de l'immigration, du poids de l'économie informelle et d'une fréquence plus élevée de non-déclaration de ressources auprès de la Caf.

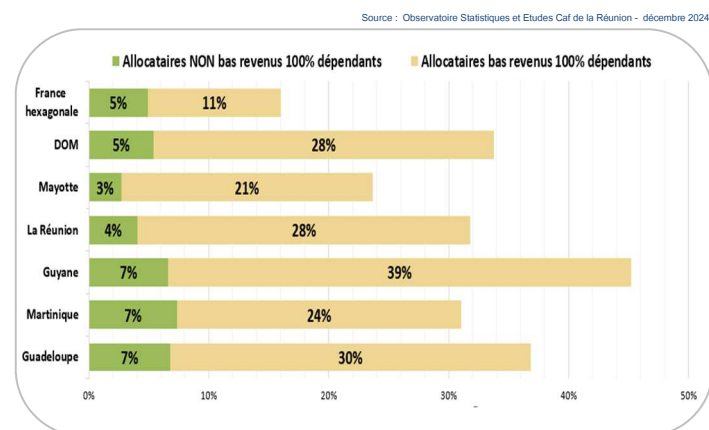
Source : Observatoire Statistiques et Etudes Caf de la Réunion - décembre 2024

Foyers bas revenus		DOM	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	France hexagonale
Situation familiale	Monoparent	35%	35%	33%	50%	33%	34%	25%
	Isolé	47%	54%	58%	29%	47%	19%	52%
	Couples	18%	11%	9%	21%	20%	47%	23%

Tableau 4. Situation familiale des allocataires à bas revenus selon les Caf



Graphique 6. Part des prestations Caf dans les revenus déclarés des allocataires



Graphique 7. Dépendance totale des allocataires aux prestations Caf

Encadré 4 : Une monoparentalité ultramarine plus présente et plus précoce

Dans les départements d'outre-mer, les familles monoparentales représentent 46 % des foyers avec enfants mineurs, soit deux fois plus qu'en Hexagone (23 %). Elles concernent presque toujours des mères seules (plus de 90 % des cas). Les proportions sont particulièrement élevées aux Antilles (54 % en Martinique, 52 % en Guadeloupe), en Guyane (47 %) et plus faibles à La Réunion (39 %).

Cette monoparentalité résulte fréquemment de naissances hors couple dès le premier enfant : en 2021, 44 % des femmes ayant accouché dans les DOM n'étaient pas en couple cohabitant, contre seulement 8 % en métropole. Ces maternités sont plus précoces (avant 22 ans en médiane) et incluent une forte part de mères adolescentes (17 %, jusqu'à 23 % en Guyane). Elles touchent surtout les femmes peu diplômées et issues de milieux défavorisés.

Le phénomène est aussi durable : deux tiers des mères ayant eu un premier enfant hors couple n'étaient toujours pas en union lors de la naissance du deuxième. Enfin, la précarité est nettement plus marquée : jusqu'à 32 % des familles monoparentales vivent en grande pauvreté en Guyane, 24 % à La Réunion, 17 % aux Antilles, contre seulement 5 % en Hexagone.

Source : « Devenir parent sans vivre en couple : une situation fréquente en outre-mer » - Insee Population et Sociétés, n°634, juin 2025.

Les DOM représentent un peu plus de 5 % des dépenses de prestations versées par les Caf.

En 2024, les DOM ont représenté 5,2 % des dépenses totales de prestations versées par les Caf en France (cf. figure 1). La Réunion concentre à elle seule 50 % de ces dépenses, soit une part cohérente avec son poids en termes de population allocataire (48 %). La Guadeloupe, la Martinique et la Guyane présentent également une correspondance entre leur part des dépenses et la population couverte.

À l'inverse, Mayotte se distingue : ses allocataires représentent 7 % de la population couverte, mais seulement 1,6 % des dépenses. Cette disparité s'explique par un recours plus limité aux aides sociales et par des montants de prestations plus faibles que dans les autres départements français (cf. Analyses et Études DOM – supplément n°1 Mayotte).

Hausse du montant total des prestations versées en 2024

En 2024, le total des prestations versées dans les DOM atteint environ 5,06 milliards d'euros, soit une progression annuelle de +2,8 %, un rythme inférieur à celui constaté en France hexagonale (+3,7 %, cf. tableau 5).

Cette évolution s'explique principalement par trois facteurs :

- **La revalorisation des plafonds de ressources au 1^{er} janvier 2024** : Au 1^{er} janvier 2024, les plafonds de ressources des prestations familiales ont été revalorisés de 5,3 %. Cette mesure, applicable en métropole, dans les DOM, à Mayotte, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy et à Saint-Pierre-et-Miquelon, a élargi le nombre d'allocataires éligibles.
- **La revalorisation des prestations sociales et familiales** : Au 1^{er} avril 2024, toutes les prestations familiales et sociales ont été revalorisées de +4,6 % afin de tenir compte de l'inflation et de préserver le pouvoir d'achat des allocataires. Cette hausse concerne notamment les allocations familiales, la PAJE, le complément familial, l'ASF, l'ARS, l'AAEH, l'AJPP, l'AAH, la prime de déménagement ainsi que l'allocation forfaitaire en cas de décès d'un enfant.
- **L'augmentation de l'Allocation aux adultes handicapés** : La forte hausse de l'AAH (+8 %) résulte à la fois de sa revalorisation de +4,6 % en avril 2024 et de la déconjugalisation entrée en vigueur en octobre 2023, qui a élargi les conditions d'accès.

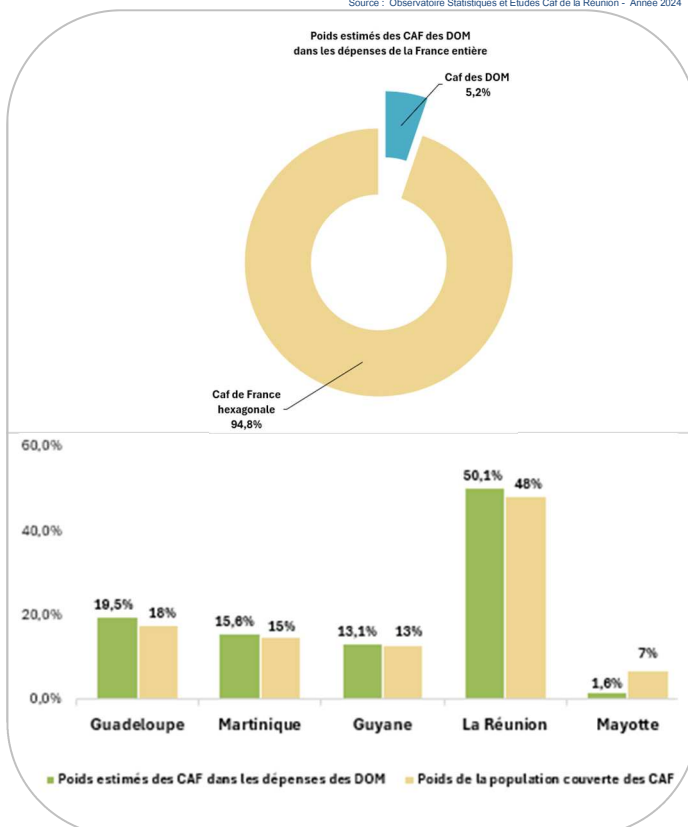


Figure 1. Poids estimés des Caf des DOM dans les dépenses de prestations en 2024

Montant total des prestations versées	En milliers d'euros	Évolution 2024/2023
Enfance jeunesse	1 648 929 €	3,7%
Allocations Familiales	616 468 €	3,3%
Complément Familial	100 063 €	3,6%
Allocation de Rentrée Scolaire	597 555 €	4,1%
Allocation de Soutien Familial	334 843 €	3,9%
Petite enfance	272 922 €	3,9%
Prime naissance ou adoption	21 180 €	-4,8%
Allocation de base	138 737 €	2,3%
Prestation partagée de l'éducation de l'enfant	7 672 €	-0,6%
Complément mode de garde	105 333 €	8,4%
Logement	760 877 €	1,8%
Allocation Logement à caractère Familial	504 026 €	0,8%
Allocation Logement à caractère Social	256 851 €	3,8%
Handicap	585 703 €	8%
Allocation aux Adultes Handicapés	521 039 €	7,6%
Allocation d'Education Enfant Handicapé	61 485 €	5,7%
Allocation journalière de présence parentale et complément	2 960 €	38,5%
Allocataires journalière du porche aidant	220 €	3,5%
Insertion et Solidarité	1 794 843 €	0,7%
Revenu de Solidarité Active	1 307 102 €	0,0%
Prime d'activité	441 564 €	2,9%
Revenu de Solidarité	46 177 €	-1,6%
Prestations internationales	12 €	9,2%
Allocation différentielle	12 €	9,2%
TOTAL	5 063 288 €	2,8%

Source : CNAF-DSE, Fichiers allstat.fr, année 2024

Tableau 5. Montant total des droits aux prestations versées par les Caf des DOM en 2024



Publication électronique du Pôle Régional d'Observation Socio-économique des Départements d'Outre-Mer (PROSE - DOM)

Directeurs de la publication : Sonia MELINA HYACINTHE, Patrick DIVAD, Guillaume LACROIX, Christophe VAN DER LINDEN, Stéphane KERMARREC
Auteurs : Jean-Romain CALLY, Martine GUILLAUME, Rifay Abdou BOINA, Claude CONAN, Camille DECOURCELLE
Service : Pôle Régional d'Observation Socio-économique des départements d'Outre-Mer (PROSE - DOM)
Rédacteur : Jean-Romain CALLY

Réalisation : Observatoire Statistiques et Etudes de la Caisse d'allocations familiales de La Réunion
Contacts : Caf971-Pilotage@caf.fr / observatoire-statistiques@caf974.caf.fr
Adresse : 412 rue Fleur de Jade 97 833 Sainte Marie Cedex

Site web : www.caf.fr
ISSN : 3036-9398